# ROUBAIX

### LE BANQUET DU CERCLE MODERNE

C'est dimanche que le « Cercle Moderne » a donné son grand banquet annuel, à l'estaminet de « l'Enflé », rue de Blanchemaille, siège de la Société.

Plus de quatre-vingts convives se trouvaient réunis autour d'une table magnifiquement dressée, au milieu de la grande salle du premier étage, décorée pour la circonstance avec un gout parfait.

A la table d'honneur avaient pris place, M. A. Dubus, président de la société, M. A. Carette, chef de musique, Mme Carette, cantatrice, divers membres de la Commission, et les représentants de l' « Avenir » et de l' « Egalité ».

Au dessert M. Dubus, président, a prononcé une allocution fort goûtée puis il a proposé un toast à l'honneur de M. Albert Carette, proposition mise aussitôt à exécution. M. A. Carette a improvisé ensuite un discours ou il a rappelé les divers succès de la société, a invité tous les membres à persévérer de façon à marcher vers de nouveaux lauriers, il a remercié quelques chanteurs de leur concours gracieux, et il a dit quelques mots de remerciements à la Presse pour le concours bienveillant qu'elle a apporté à l'essor du « Cercle Moderne »; un second vivat a été chanté, puis, un concert très animé a terminé cette fête où la présence de nombreuses jeunes filles donnait un cachet tout spécial de fraicheur et de jeunesse.

MM. Baillieu, Stock, soprano tout à fait remarquable, Verhamme, Grouzet et les « Moderns Copurchics » se sont fait entendre successivement et ont fait copieuse moisson de bravos.

### DISTRIBUTION DES RECOMPENSES DU LEGS BOUCHER-DE-PERTHES

La distribution des récompenses a eu lieu le dimanche 25 décembre 1905, à onze heures du matin, sous la présidence de M. Roussel Edouard, adjoint au maire de Roubaix, qui a ouvert la séance et prononcé une allocution en présence de MM. Chatteleyn, Noyelle, Desrousseaux, Deffenne et François Fauvarque, membres de la commission:

M. Noyelle, en remplacement de M. Faidherbe, absent, a ensuite donné lecture de son rapport.

Ce rapport a fait l'éloge des lauréates, Mmes Coralie Delevoye, Mathilde Bernanrd, Céline Locufier, Zoé Vandeputte, Germaine Callens, Joséphine Verschore, Prudence De Meersman, Marguerite Neyrnck.

La séance a pris fin à 11 heures et demie.

### LES POIVROTS

Dimanche soir, le nommé Henri Dutilleul, 23 ans, mécanicien, demeurant rue Daubenton, 96, entra à l'estaminet Duquenne, rue de l'Alma, 55, dans un état complet d'ivresse.

Le cabaretier, ayant, en considération de l'état particulier de son client, cru devoir lui refuser la consommation demandée, le pochard se fâcha et se livra à des voies de fait sur la personne du débitant Dutilleul.

Il a été l'objet d'un procès-verbal pour coups et ivresse.

### ET EN AVANT LES BALS ! ! !

Vers 9 heures du soir, dimanche, le bal public de la salle Rousseau, rue de la Chaussée, a été troublé par une regrettable scène de violences.

Trois individus, d'une vingtaine d'années, Marceau Delacourt, Georges Desbarbieux et Alphonse Goffez (ce dernier l'un des héros d'une récente échauffourée sanglante commencée au bal Florimond, rue Magenta), firent irruption dans la salle et, à peine entrés, cherchèrent querelle à quelques inoffensifs danseurs.

Les agents de service essayèrent de faire leur devoir en mettant dehors les perturbateurs. Afin de protester à sa façon contre cette expulsion méritée Delacourt lança les trois chopes qui venaient d'être servies à lui et à ses compagnons vers la porte d'entrée dont il brisa deux vitres.

Les compagnons de Delacourt s'étant solidarisés avec leur aminche dans sa résistance aux représentants de la force publique, les policiers durent avoir recours au renfort de deux collègues pour se rendre maîtres des trois forcenés.

En cours de route vià le violon, Desbarbieux, qui ne cessait de se débattre, parvint à prendre la fuite.

Rue de la Chaussée, Delacourt essaya de se débarrasser d'un revolver dont le port illicite n'aurait pas manqué de lui être reproché. Mais son geste ne passa pas inaperçu des agents. Ceux-ci ont été l'objet de voies de fait de la part de Goffez.

Les deux malandrins ont été écroués en attendant l'enquête.

### A LA PURGE

En vertu d'un mandat d'arrêt, en date du 9 courant, émanant de M. Delalé, juge d'instruction à Lille, la police de sûreté a arrêté, dimanche soir, rue Saint-Maurice, le nommé Edouard Impens, 24 ans, sans domicile fixe, inculpé de vol et complicité. Impens est de plus sous le coup d'une interdiction de séjour.

### AH ! CES GOSSES

Deux jeunes gamins, Achille Leclercq, 15 ans, et Elie Leclercq, 13 ans, tous deux trieurs de papiers, 11, rue de Beaurewaert, ont été surpris au moment où ils dérobaient sur la ligne du chemin de fer, à proximité de la gare, des boulons et tire-fonds pour une valeur de 3 fr. 50, faisant partie du matériel de la Compagnie.

— Procès-verbal a été dressé à leur charge par M. Laché, commissaire du 1er arrondissement.

## CHRONIQUE THEATRALE

### AU THEATRE DU FONTENOY

Le grand Zola, en écrivant « l'Assommoir» œuvre de vérité et d'observation, n'a pas seulement voulu suivre la vie d'un membre de la famille des Rougon-Macquart, Gervaise, sœur de Jean Macquart de la « Débâcle », il a voulu en même temps démontrer aux travailleurs les tares et les vices qui les maintiennent dans l'ignorance, l'asservissement et la servitude créatrice de misères. Aussi « l'Assommoir » est-elle par les exemples qu'elle démontre, une œuvre de très haute moralité, et sa lecture ne peut qu'inspirer aux travailleurs l'horreur de l'alcoolisme de la paresse et de la débauche.

Le catholicisme a accusé Zola d'être un pornographe et un excitateur des plus viles passions, le temps a fait justice de ces calomnies, en réalité, ce que le catholicisme ne pardonnera jamais au grand écrivain naturaliste, c'est de ne pas avoir désigné «Dieu» comme quintessence de toute morale, c'est d'avoir négligé la religion comme instrument social, c'est enfin, d'avoir fait entrevoir au peuple que la félicité suprême n'est pas dans un monde imaginaire créé pour les générations dans l'enfance, mais que le bonheur relatif, le seul possible, le seul vrai, est sur la terre, dans l'accomplissement de la tâche de chacun, dans le respect de la personne humaine, dans l'abandon des vices séculaires qui créent les tares de l'humanité, dans l'amour des travailleurs entre-eux, dans la solidarité du travail, créatrice de fécondité, de lumière, de justice et de vérité.

C'est là que se trouve le véritable évangile destiné à régénérer les peuples, et, c'est dans « l'Assommoir » que Zola a attaqué en face les vices du populaire, et a eu le courage de dire à l'ouvrier: « voici ce que tu es, voilà ce que tu dois être ! »

Le rôle de Gouget, ouvrier sobre, studieux timide et courageux, paraît avoir été l'incarnation du travailleur comme le désirait Zola, Lantier, paresseux, débauché et lâche, « Mes bottes », alcoolique par habitude et Coupeau le devenant par hérédité sont des entités de vices par transmission paternelle et par suggestion de milieu social, ils sont détaillés dans cette œuvre avec une vérité si saisissante que l'ouvrier qui les voit ne peut s'empêcher de dire : Coupeau ? Lantier Mes bottes ? mais je connais ces gens-là, je les ai vus hier, aujourd'hui, je les reverrai demain ils se nomment Jacques Pierre ou Jean, mais ce sont bien les mêmes hommes, les mêmes vices, les mêmes tares, engendrés par les mêmes causes, aboutissant aux misères semblables.

Et l'ouvrier pense, réfléchit, médite ; soyez sûr que ce travail intellectuel l'incitera à devenir *un bon citoyen, sobre courageux et sain*, bien plus que toutes les prières cent fois redites, imposées par une foi sans raison, pour toucher la clémence d'un dieu imaginaire, détenteur de toute vertu et dispensateur de peines éternelles.

Le directeur de notre scène municipale du Fontenoy a été fort bien inspiré en produisant cette œuvre morale, il en a d'ailleurs été récompensé par une salle archi comble.

Nous ne dirons rien de l'interprétation, elle ne fut pas, à baucoup près, à la hauteur de l'œuvre, le second tableau a été franchement grotesque.

M. Marcel Benet a joué avec beaucoup de sincérité, la scène effrayante du « Delirium tremens », au huitième tableau.

Une comédie-vaudeville, « Le Fils surnaturel » a terminé le spectacle par un succès d fou rire.

JACQUES LE RUDE

## ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 25 décembre 1905

*Naissances.* — Moulart Irène, rue de Blanchemaille. — Mousty Marguerite, rue de Leuze, 41. — Dekoninck Auguste, rue des Longues-Haies, cour Roman, 33. — Lemahieu Emilienne, rue de Blanchemaille. — Laurent Marcel, rue de l'Alma, fort Wattel, 2. — Vanroyen Gilberte, rue de Blanchemaille. — Vandevenne François, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 21. — Nuwel Mathilde, 17, rue Rollin. — Was Gabrielle, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 7. — Vanheele Marcel, 60, boulevard de Cambrai.

*Décès.* — Desobrie Joachine, 79 ans, 69, rue Choiseul. — Delplanque Edouard, 42 ans, épicier, 22, rue de l'Ermitage. — Turasse Joséphine, 94 ans, rue Saint-Jan, 52.

SAVON du CONGO Parfum pénétrant Victor VAISSIER

# TOURCOING

### CHUTE GRAVE DANS LES ESCALIERS

Hier soir, vers 5 heures, M. Henri Wicart, 66 ans, propriétaire, demeurant rue Achille Testelin, 203, en descendant l'escalier de son habitation, a fait un faux-pas et a dégringolé plusieurs marches. Dans sa chute le malheureux s'est fracturé la cuisse droite. Relevé aussitôt, M. Wicart a reçu les soins de M. le docteur Defossez, qui a ordonné son transfert d'urgence à l'hôpital civil.

### NOEL DES ECOLIERS

Comme celle de dimanche, les séances récréatives offertes, lundi matin, et après midi aux tout-petits et aux grands enfants des écoles communales de la ville dans la salle des Fêtes de la Mairie, ont eu un gros succès. Chaque numéro du programme a été accueilli par des cris de joie par tous ces enfants, qui ne se seraient jamais lassés des petites merveilles qu'on leur montrait.

### LES FETARDS

L'agent Florin a arrêté dimanche soir, vers 11 heures, Jules Dejans, 18 ans, galochier, demeurant à Roubaix, qui était ivre et troublait l'ordre du bal organisé chez M. Avet, rue du Moulin-Fagot.

Après une nuit passée au violon, Dejans a été remis en liberté. Procès-verbal a été rédigé à sa charge.

### A LA FRONTIERE

Les gendarmes de Tourcoing ont conduit hier après-midi à la frontière, un convoi de 7 expulsés.

Dépôts de Cartes Postales Ed. G B, au Grand Bazar. 612-4.

### CONGE DANS LES ECOLES

Après les belles séances récréatives données à *l'Hôtel-de-Ville*, à l'occasion de la Noël, et auxquelles nos écoliers ont pris un si vif intérêt, c'est avec joie qu'ils apprendront que M. l'Inspecteur primaire, se faisant l'interprète de M. le Directeur Départemental leur a accordé congé aujourd'hui mardi 26 décembre. Les maîtres et maitresses n'en seront pas fâchés non-plus.

Donc repos aujourd'hui pour toutes les écoles primaires de garçons et de filles, et écoles maternelles.

### TOUJOURS LES POIGNEES DE SONNETTES

Dans le courant de l'avant-dernière nuit la poignée de sonnette en cuivre montée sur marbre de M. le docteur Defossez rue de Lille 61, lui a été soustraite.

Ce n'est pas la dernière probablement.

### AU THEATRE MUNICIPAL

Salle comble hier au théâtre municipal où l'on donnait *La Favorite*, l'opéra de Donizetti.

On nous avait annoncé le concours de M. Dubois, fort ténor du grand théâtre de Toulon. Celui-ci, dans le rôle de Fernand, a vraiment charmé le public, qui l'a acclamé à plusieurs reprises. La voix est excellente.

Mme Mareillac, la 1re dugazon que nous avons déjà eu l'occasion d'entendre deux fois à Tourcoing, a rempli son rôle de « Léonore » à la perfection. Voix superbe, comédienne irréprochable sont autant de qualités qui ont amené le public à ovationner la chanteuse.

M. Castrix (Alphonse) nous est trop connu pour que nous ayons besoin d'en faire de nouveau l'éloge. Les amateurs de théâtre l'ont déjà maintes fois apprécié et hier encore l'ont applaudi dans le rôle qu'il interprétait si excellemment.

M. Desmet, 1re basse, dont la voix profonde et sonore fait toujours bonne impression sur le public incarnait Balthazar. Il a rendu son rôle d'une façon parfaite.

Dimanche prochain, en matinée : Gillette de Narbonne, opérette en 4 actes.

## ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 25 décembre

Naissances. — Louis Fawcett rue Fidèle-Lehoucq, 12. — Georges Petitpas, rue Ste-Barbe, 53.

Décès. — Amélie Leman, 69 ans, rue de la Croix-Rouge, 153. — Florimond Beghin, 80 ans, rue de Lille, 121.

## Autour de Roubaix-Tourcoing

### LYS

*VOL DE SAUCISSON*

Hier soir, un malfaiteur s'est introduit dans la boucherie chevaline de M. Leruste rue de Leers, pendant que le boucher se trouvait dans sa cuisine et déroba pour environ trois francs de saucisson.

Plainte a été déposée au garde Delahousse.

# LE NORD

## LILLE

### EMISSION D'OBLIGATIONS DE LA COOPERATIVE L'UNION DE LILLE

*Premier tirage le 24 décembre 1905*

Numéros sortants :

1. 3453 — 2. 3239 — 3. 1309 — 4. 1915 —
5. 874 — 6. 4153 — 7. 3191 — 8. 1669 —
9. 1824 — 10. 2743 — 11. 344 — 12. 1195 —
13. 2122 — 14. 1996 — 15. 4700 — 16. 2202 —
17. 300 — 18. 1355 — 19. 3616 — 20. 2355 —
21. 4275 — 22. 934 — 23. 3140 — 24. 3269 —
25. 2205 — 26. 2129 — 27. 1791 — 28. 2225 —
29. 1792 — 30. 4293 — 31. 4450 — 32. 3813 —
33. 463 — 34. 2468 — 35. 3428 — 36. 4315 —
37. 1900 — 38. 4695 — 39. 2573 — 40. 2596 —
41. 1802 — 42. 221 — 43. 4651 — 44. 3707 —
45. 1231 — 46. 1756 — 47. 4652 — 48. 4850 —
49. 2347 — 50. 3109.

*Avis.* — Le remboursement des obligations favorisées par le sort, ainsi que le paiement des coupons, aura lieu le 2 janvier 1906, de huit heures du matin à midi, et de deux heures à cinq heures du soir.

Cinéma gratis t. l. Jours : Galeries Lilloises 616-4.

**PALAIS D'HIVER.—Brasserie de l'Industrie 9, Rue Esquermoise, Lille.**

Tous les jours de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2 et de 8 h. 1/2 à Minuit avec le concours de MMmes Fernande Laurent, **Louise de Parme**, MM. Momejan, Lanjal, **Les Gil d'Or.**

Jeudi 28. — Arbre de Noël. Matinée, Distributions de Jouets aux *enfants*. — Entrée : **0,25.**

* *

*Arbre de Noël.* — La direction de ce coquet établissement a tenu ses promesses. Elle disait, en effet, qu'elle continuerait cet hiver le même genre de représentations qui ont eu tant de succès au Palais d'Eté. Nous ne sommes pas surpris de voir en matinées, de 4 heures à 7 heures, les familles s'y donner rendez-vous ; les jeudis surtout sont vraiment féeriques avec ces bambins munis de leurs ballons et s'extasiant devant les meilleures vues de l'Idéal-Cinéma.

Impossible de faire mieux. La composition de la troupe est aussi très réussie. Quels merveilleux danseurs que les *Gil-d'Or*, notamment dans la « Matchiche », quel désopilant comique que *Momejan*, un vrai fil de fer.

Mlle Louise Depaime chante la romance à la perfection, rappels et bravos ne lui sont pas marchandés ; quant à Lanjal, c'est l'enfant gâté du public, il faut l'entendre dans *Paris* et dans *Ri-Ri*, délicieuse création de Mercadier.

Nous sommes heureux d'annoncer que le jeudi 28 décembre, à 3 heures, une grande matinée enfantine avec « Arbre de Noël », tombola gratuite et distribution de gâteaux et bonbons, sera offerte aux enfants.

Nul doute qu'il y ait foule ce jour-là, et on fera bien d'arriver de bonne heure.

### UNE NUIT TERRIBLE

Henri Willerval, âgé de 20 ans, journalier, et un sieur Dumoulin, habitant tous deux au n° 37 de la rue des Etaques, et ne sont pas précisément ce qu'on est convenu d'appeler une paire d'amis.

La haine que les deux voisins éprouvent l'un pour l'autre est telle, qu'elle devait fatalement amener par un beau jour des incidents plus que regrettables.

Disons de suite que ce fut l'ivresse qui précipita les évènements.

En effet, Willerval, échauffé par les copieuses libations de la journée, rentrait, hier soir fortement éméché à son domicile.

Hélas, l'alcool absorbé exerça une fâcheuse influence sur son esprit !

Il entreprit de se venger de son voisin Dumoulin et avec un courage tout alcoolique, il se mit en devoir de frapper à coups redoublés dans sa porte qu'il endommagea.

L'ivrogne ne pouvant venir à bout de ses desseins, regagna sa chambrette non sans avoir terrifié par ses menaces de mort et ses grincements de dents, son voisin. Dumoulin après avoir passé une nuit terrible d'angoisse se rendit dès l'aube au poste du 3e arrondissement où il déposa une plainte contre Willerval qui sera poursuivi pour ivresse, bris de clôture et menaces de mort.

Gageons que cette conclusion ne fera certainement pas renaître l'amitié entre les deux voisins.

### LE REPAVAGE S'IMPOSE

Dans la nuit de dimanche à lundi vers 2 heures, M. Georges Michel, âgé de 25 ans, journalier, regagnait son domicile, rue de la Grande-Allée, 13, lorsqu'en passant rue des Stations, en raison de *l'inégalité des pavés*, il fit un faux pas et tomba lourdement sur la chaussée.

Relevé aussitôt par des passants, il fut conduit chez lui, où un docteur mandé en toute hâte, vint lui donner ses soins.

Ce dernier constata que dans sa chûte, le blessé *s'était cassé le bras gauche*.

### DANS LA POLICE

M. Michel Orban, secrétaire de M. Ponnavoy, commissaire du 7e arrondissement, est promu officier de réserve. Nos félicitations.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

### VIEUX-CONDE

FEU DE CHEMINEE. — *Un feu de cheminée s'est déclaré samedi, vers onze heures du matin, chez M. Duroux-Harvent, rue d'Hergniès.*

Des passants et voisins furent requis aussitôt et en peu de temps tout danger avait disparu. Les dégâts matériels sont peu importants. M. Michaux, entrepreneur, a été sollicité pour en faire l'évaluation. Il y a assurance.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

### LOON-PLAGE

**Conférence populaire**

Dimanche, à 11 heures du matin, a eu lieu à Loon-Plage sous les auspices de la section Gravelinoise de la Société républicaine des Conférences populaires, la première conférence d'éducation démocratique organisée dans la commune.

Sous la présidence de M. Masiaguin, avec comme assesseurs, MM. Bousse, de Loon-Plage, et Lesage, de Dunkerque, notre collaborateur Marcel Cauwel, rédacteur principal de « l'Egalité », à Roubaix, a pendant une heure, entretenu son auditoire assemblé salle de la Verte Tente, des « Bienfaits de la République ».

Le succès de cette réunion fait bien augurer de celles prochaines, dont M. Valentin, délégué de la section de Gravelines projette l'organisation.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

### HAZEBROUCK

**Conférence populaire**

Dimanche, 24 décembre, a eu lieu dans la salle des Fêtes du Cercle de l'Orphéon, une magnifique réunion sous les auspices de la Société républicaine des Conférences populaires.

Sous la présidence du vieux militant républicain Delerue, notre collaborateur Marcel Cauwel, rédacteur principal de « l'Egalité », à Roubaix, a devant un auditoire de 400 personnes où l'élément féminin était largement représenté, dégagé dans un sens altruiste humanitaire la psychologie de la légende de Noël.

Cette conférence d'un genre spécial et toute d'actualité a été des plus goûtée. Notre collaborateur a été l'objet d'une véritable ovation. Le président en exprima le sens par ces mots très applaudis : « Nous acclamons, non pas la voix d'un homme, mais le cri d'un cœur ».

La conférence a été encadrée très agréablement par un charmant concert-spectacle, dont les membres du Cercle et leurs familles faisaient tous les frais.

Cette belle fête laïque s'est terminée par une sauterie intime.

# Tribune Minière

## SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

*UNE SOLUTION*

On se rappelle qu'au Congrès d'Hénin-Liétard où s'assemblèrent les délégués mineurs des trois bassins, le camarade Pruvost, du numéro 9 de Lens, demanda au Congrès d'appuyer les réclamations qu'il avait formulées relativement aux entraves que la Compagnie des mines de Lens apportait à l'exercice de ses fonctions.

Le Congrès émit le vœu que le citoyen Lamendin intervînt auprès du ministre pour appuyer cette réclamation. Déférant à ce vœu, Lamendin écrivit au ministre : et comme celui-ci tardait à donner connaissance des résultats de l'enquête prescrite, il le pressa d'apporter à la question une solution.

Cette solution est enfin arrivée. Voici la lettre qu'a reçue le citoyen Lamendin :

« Monsieur le Député,

Comme suite aux lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser aux dates des 14 septembre et 13 novembre derniers, je m'empresse de vous faire connaître la solution intervenue en ce qui concerne la réclamation présentée par M. Pruvost, délégué à la sécurité des ouvriers mineurs de la fosse numéro 9 des mines de Lens, réclamation sur laquelle vous avez bien voulu attirer mon attention par lettres des 31 août et 4 novembre.

La réclamation dont il s'agit portait sur l'insuffisance des moyens mis à la disposition du délégué pour remonter au jour à la fin de ses tournées dans les travaux souterrains et sur l'augmentation consécutive de durée de ses séjours au fond.

Après les pourparlers engagés sur l'affaire entre l'ingénieur en chef des mines et la direction de la Compagnie des mines de Lens, la Compagnie a décidé :

1° De laisser remonter le délégué de la fosse numéro 9, tant qu'il le voudra, par les échelles du puits numéro 1.

2° De lui donner la cage quand il la demandera, sous la double condition que, comme aux autres fosses, il la demandera exceptionnellement, et qu'il en fera la demande formelle au commencement du poste.

Je suis heureux de pouvoir vous informer de cette solution qui me paraît devoir donner satisfaction au délégué de la fosse numéro 9 et lui permettre de remplir régulièrement son mandat.

Agréez, monsieur le député, etc...

Le ministre des travaux publics :
*(Illisible.)*

Le citoyen Pruvost, à qui cette lettre a été communiquée aussitôt reçue par Lamendin, la fait suivre des réflexions suivantes :

« Je suis très heureux de pouvoir reproduire cette réponse si longtemps attendue et j'en remercie très sincèrement le citoyen Lamendin.

Eh bien ! messieurs les dirigeants de la Compagnie, que dites-vous de cette réponse ? Vous, qui lorsque j'arrivais à l'accrochage et demandais la cage pour remonter me la refusiez, vous allez maintenant malgré vous être obligés de me la donner.

Je ne vous plais peut-être pas, mais je suis content que vous soyez obligés de respecter la solution que vient d'être donnée et de faire droit à ma demande le jour d'une visite réglementaire.

Henri PRUVOST,
délégué mineur, fosse n° 9.

## SYNDICAT DES MINEURS DU BASSIN D'ANZIN

LES DELEGUES MINEURS D'ERRE. — Nous avons reçu du citoyen Mascaux, délégué mineur à Erre, une énorme correspondance relatant ses différents rapports de délégué mineur depuis le mois de janvier 1903. Notre camarade comprendra qu'il nous est impossible de publier dans nos colonnes des rapports de trois ans vieux, car, alors, tous les délégués mineurs du Nord et du Pas-de-Calais auxquels nous accordons volontiers une partie de notre journal, seraient en droit d'en réclamer autant. Avec la meilleure volonté d'être agréable aux délégués, à la corporation minière et aux travailleurs de toutes corporations, il faut admettre que nous ne pouvons sortir de la mesure du possible.

D'ailleurs, il nous suffira de dire que les rapports Mascaux, comme ceux de la plupart des délégués indépendants, sont tout en son honneur et prouvent son énergie à défendre ses anciens camarades de travail qui lui en sauront gré, nous n'en doutons pas.

Nous avons, du reste, publié, comme nous continuerons à le faire, tous les rapports qui nous sont adressés au jour le jour.

## Aux ouvriers de la fosse Gayant

Camarades,

Le temps est proche des élections de délégués *à la sécurité des ouvriers mineurs*. Sollicités par un grand nombre d'entre vous et désignés par le Congrès tenu à Sin-le-Noble le 18 novembre 1905, nous nous empressons de répondre à votre appel.

Notre programme est tracé. Nous avons l'honneur de vous déclarer que nous sommes *les seuls candidats du puissant syndicat* des mineurs du Nord pour défendre vos intérêts. Depuis trois ans, les candidats de la Compagnie vous trahissent sans jamais avoir fait aucun rapport pour défendre votre cause. Comment voulez-vous voir faire des rapports par des hommes patronnés par la Compagnie ? C'est impossible !

Si les deux renégats, Delbove et Bastin, ont été élus, c'est bien par la pression éhontée des chefs porions et employés de la Compagnie, par leurs coups de chopes, de mises à pied et même de remise du livret.

Nous espérons que pareil fait ne se renouvellera plus, car vous renverrez les deux brebis galeuses dans leurs bergeries, de peur qu'elles ne gâtent le troupeau.

Camarades, faites de la propagande dans votre milieu à seul fin que les candidats du syndicat sortent victorieux le jour du vote qui n'est plus qu'une question d'heures. C'est à vous de faire votre devoir de citoyens. Nous feront le nôtre.

Camarades de la fosse Gayant, ne vous laissez plus tromper.

Et en avant pour le combat et la victoire prochaine.

Signé : Emile Lagneau, Désiré Wattelet, candidats à la sécurité des ouvriers mineurs à la fosse Gayant.

## RAPPORTS DE DÉLÉGUÉS MINEURS

MINES D'ANZIN. — Descendu à l'étage 360. Je signale la bowette midi, où les cadres font défaut, sous du terrain défectueux. Le retour d'air Lambrecht couchant est également en très mauvais état ; j'attire principalement l'attention sur le mauvais vouloir que l'exploitant apporte à faire boiser les parois de la bowette première branche, étage 360, ayant déjà signalé dans un rapport précédent que les parois étant humectés d'eau pouvaient occasionner de graves accidents, l'exploitant ne tenant pas compte de ses observations.

Je demande une enquête du service des mines pour contrôler l'exactitude de ce que j'avance ; le personnel, ainsi que les hercheurs appelés à y circuler avec les berlines courent un très grand danger. Ensuite, j'ai visité la voie et la descendrie Adolphine couchant étage 360. Dans la voie il serait bon de boiser les parois et d'y faire des réparations en différents points. Je signale la descendrie où j'ai remarqué que la communication ne peut se faire à la voie. On néglige de la munir de moyens spéciaux de communication. Une consine, qui doit être connue des intéressés, précisant les signaux à employer suivant les cas fait défaut également.

Je signale les voies de la veine première branche, où il est urgent de reconsolider le boisage pour la sécurité des herscheurs.

A la veine Lambrecht couchant première Sénée, les remblais faisant défaut, les ouvriers pourraient être victimes d'accidents.

L'exploitant néglige également de faire consolider le boisage défectueux des 15e et 16e voies, rendu dans le retour d'air de l'étage 360 Lambrecht levant deuxième série. J'ai constaté que les herscheurs appelés à faire les remblais des tailles chassantes reformées pouvaient être victimes d'accidents à cause des cadres qui font défaut sous des pierres détachées.

C. RICHEZ,
délégué mineur.

MINES D'ANZIN. — *Fosse Lagrange.* — J'ai été prévenu par l'exploitant pour constater l'accident survenu au nommé Gostiau Henri, herscheur, demeurant à Escautpont, travaillant à la 6e taille levant de la veine numéro 2 couchant midi, au niveau de 325 mètres.

Je me suis rendu auprès du blessé qui me fit celle déclaration :

« Après avoir chargé ma berline, je la conduisais vers le plan incliné, quand arrivé à un certain endroit de la voie une gaillette buta à une bille cassée et vint me désongler l'index de la main gauche sur le bord de la berline. »

Je me suis rendu ensuite sur les lieux où Gostiau fut blessé et j'ai remarqué que si cette bille avait été remplacée en temps utile et que des mains en fer eussent été fixées à toutes les berlines, un pareil accident ne se serait pas produit.

J'en rends donc la Compagnie responsable.

Achille DRUMONT,
délégué mineur.

## LES RENTES DES MINEURS

AUX MINES DE CARVIN. — *Fosse numéro 9.* — M. Suri Henri, 30 ans, mineur, demeurant à Provin, étant occupé à l'abatage du charbon au fond de la fosse numéro 2 des mines de Carvin, a été blessé à la jambe droite par une pierre détachée du toit.

— En poussant une berline au fond de la fosse numéro 2 des mines de Carvin, le nommé Maille Eugène, 20 ans, demeurant à Annœullin, a eu l'annulaire de la main droite serré entre un caillou et un bois.

LE PLAN DE CAMPAGNE
le meilleur lorsqu'il s'agit de défendre l'enfant contre la maladie c'est, dès avant la naissance, de faire prendre à la maman ce suprême dispensateur de force et de santé, l'Emulsion Scott, qui lui assure en même temps un lait riche et abondant. Et, plus tard, lorsque veulent percer les dents du bébé, donnez encore à celui-ci de l'Emulsion Scott, elle lui évitera toutes souffrances, tous accidents. Mais rappelez-vous bien que seule l'Emulsion Scott peut agir ainsi.

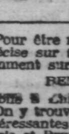

Exigez donc le flacon "Scott" dont l'enveloppe est revêtue de la marque " le Pêcheur portant sur son dos une grosse morue" c'est-à-dire le flacon de la seule émulsion qui guérisse, la seule qui soit faite d'après le procédé Scott ! Prix unique en toutes Pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 50 cent. de timbres adressés, en mentionnant ce journal, à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue Saint-Honoré, Paris. 1709-5.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au
RENSEIGNEMENT GENERAL
publié à Lille, 5, Grande-Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille Paris et Bruxelles.
Demander un numéro spécimen gratuit.
Abonnement : 2 francs par an. 636-8.

Demander un BEYROUTH QUINQUINA au citron et eau de seltz 977.

Le Gérant : A.-L. [illegible]
Lille, 44, Rue de Béthune.

FEUILLETON DU 26 DECEMBRE. — N° 62

# SEULE AU MONDE !

par Pierre DECOURCELLE

PREMIERE PARTIE

IV

**Le voile se soulève...**

La vieille femme ne pourrait se refuser à leur ouvrir... Ils la presseraient de questions ; ils parviendraient bien à lui arracher son secret.

Le lieutenant entendit sonner deux heures.

Sans doute, la comtesse sommeillait ?...

Et, d'ailleurs, même devant leur sollicitations, rien ne prouvait que Gertrude, maintenant sur ses gardes, consentirait à parler.

Ne valait-il pas mieux laisser croire à l'ancienne gouvernante du curé Chatenay, qu'elle s'était alarmée à tort, en croyant avoir été surprise dans l'explosion de sa détresse morale ?

Elle aussi, comme Gérard l'avait supposé un instant plus tôt, pourrait se demander si elle n'avait pas confondu le bruit de la bise avec le bruit qui avait un moment, ébranlé sa porte...

Il était préférable de l'épier, de la surprendre à l'improviste, dans la matinée, et d'obtenir peut-être d'elle un mot qui mettrait sur la piste de la vérité ceux qui avaient tant d'intérêt à la voir enfin éclater.

Il fallait donc se résigner à attendre que le jour eût reparu.

L'officier passa le reste de la nuit à méditer.

Dès qu'il le put, il se présenta chez sa mère et lui fit part de ce qu'il avait surpris, en y ajoutant les réflexions que lui avaient suggérées cette étrange découverte.

A son grand étonnement, la comtesse ne parut pas bouleversée par cette étonnante révélation.

Elle acquiesça au projet de son fils d'un signe de tête lent et douloureux.

On eût juré que, de son côté, elle soupçonnait quelque mystère semblable à celui qui avait si profondément ému le cœur de Gérard.

En effet, sans parler de la singulière résistance opposée par Gertrude Fauconnier à l'offre de venir se fixer près de la mère de l'accusé du crime de Saverny, l'attitude de la vieille femme, depuis qu'elle habitait au château des Roches, avait, à plusieurs reprises, frappé la comtesse.

Mme de Vétheuil avait cru devoir mettre sur le compte des affreux chagrins qui avaient quelque peu tourné la tête de la vieille femme certaines paroles assez bizarres, qui l'eussent sans doute étonnée chez toute autre personne.

Mais si Gérard avait bien entendu, s'il n'avait pas été trompé par l'hallucinante obsession qui hantait sa cervelle, peut-être était-ce de la bouche de l'ancienne gouvernante de la victime que l'on pouvait aprendre le mot de la terrifiante énigme ?...

— Il y a deux partis à prendre, proposa le lieutenant : interroger nous-mêmes cette femme, ou communiquer nos impressions à l'avocat de Norbert, qui saura peut-être s'y prendre mieux que nous.

Mme de Vétheuil répondit :

— Faisons mieux ! Préviens Me Ruchard, tandis que je vais, de mon côté, m'entretenir avec Gertrude.

— Je vais le chercher, répliqua Gérard, et j'espère pouvoir le ramener ici ce matin.

Il quitta immédiatement le château.

L'ancienne servante de l'abbé Chatenay, prévenue de venir parler à la comtesse, se présenta aussitôt.

Mme de Vétheuil, l'œil fixé sur la femme de charge, attaqua brusquement :

— Regardez-moi bien en face, Gertrude !

Malgré l'empire qu'elle avait sur elle-même, cette apostrophe à brûle-pourpoint déconcerta quelque peu la vieille femme.

— Moi, madame !... balbutia-t-elle. Vous regarder en face !... Eh pourquoi ?... Je ne comprends pas !...

— Gertrude, poursuivit d'une voix lente et grave la mère du condamné, vous connaissez l'assassin de votre maître.

La gouvernante du curé de Chauny chancela, et, jetant autour d'elle un regard effaré, s'affaisa sur un siège

Se rapprochant d'elle, la comtesse poursuivit :

— Cette nuit, vous avez imploré le Ciel, pour qu'il mît fin à vos tourments, en vous rappelant à lui !...

Gertrude trembla convulsivement.

— Vous avez dit que vous ne vouliez pas assister à un nouveau crime qui allait se commettre, et que, malgré cela, vous ne pouviez pas dire la parole qui l'empêcherait !...

Si énergique que fût la paysanne, et malgré sa défiance, à la suite de l'incident de la nuit précédente, la véhémente objurgation de sa maîtresse l'impressionna tellement qu'elle se voila les yeux de ses mains, en laissant échapper un rauque gémissement.

— Depuis votre premier refus d'entrer à mon service, poursuivit d'une voix ardente Mme de Vétheuil, je me doutais bien que vous me cachiez quelque chose de terrible... Mais vous ne garderez pas longtemps votre secret !... On saura bien vous forcer à l'avouer, à nommer ce meurtrier que vous connaissez et la justice vous demandera quel puissant intérêt vous avez eu à l'égarer si longtemps !

Gertrude, qui semblait anéantie, se redressa tout à coup :

D'un ton bref, elle répliqua :

— Je ne sais pas, madame, ce que vous voulez dire... La douleur vous égare, sans doute...

— Je vous répète que vous pouvez sauver mon fils, que vous êtes seule à connaître des choses qui, si elles parvenaient aux oreilles des magistrats, infirmeraient l'inique condamnation qu'ils ont prononcée !

— Je vous demande pardon... Je ne sais rien, absolument rien !

— Vous ne m'abuserez plus !

— Oh ! madame, ne me parlez pas ainsi, à moi qui ai tant d'estime pour ce pauvre abbé Norbert !

— Vous mentez !

— Sur mon salut éternel, je vous jure que je considère votre fils comme un saint, comme un martyr !

— Eh bien ! si vous êtes sincère, et si, croyant ce que vous m'affirmez, vous gardez néanmoins le silence, c'est que vous avez, pour vous taire, une raison capitale, Gertrude !...

— Madame !...

— C'est donc que cet assassin, l'assassin dont vous savez le nom, vous tient de bien près !...

Gertrude, affolée, bégaya :

— A moi ? Vous vous trompez !

— Non !... S'il n'y avait pas un lien étroit entre vous et cet homme, vous ne craindriez pas de parler !

— Ah ! madame, vous me faites beaucoup souffrir !... Que soupçonnez-vous donc ?...

— Pour que vous restiez ainsi bouche close malgré la condamnation de l'abbé Norbert, malgré mes supplications, malgré l'affection que vous portiez à votre maître, il faut un motif extraordinaire... Cette nuit dans l'égarement de votre désespoir, il vous est échappé des mots qui ne laissent aucun doute ! Vous avez dit qu'en révélant ce que vous saviez, vous commettriez un autre crime !...

— Cela n'est pas, madame !... Non ! non ! Cela n'est pas !... On s'est trompé !

— Je m'explique maintenant pourquoi vous avez tant hésité, lorsque je vous ai proposé de venir dans cette maison !

Avec une sombre opiniâtreté, la vieille femme répliqua :

— Je vous répète que je ne sais rien ! Si j'ai parlé inconsidérément, c'est que j'avais la fièvre !... Oui, j'avais le délire !... On l'aurait à moins en face de tous les malheurs qui sont tombés sur moi !... Mais il est inutile de me questionner !... Vous n'obtiendrez rien !

Mme de Vétheuil reprit :

— A mon tour, vous ne me persuadez pas ! Parmi vos dénégations, il vous échappe des mots qui vous compromettent, des demi-aveux qui vous condamnent !... Et vous croyez que je laisserai mon fils monter à l'échafaud sans tout tenter pour son salut !... Quelle mère serais-je donc ?...

— Encore une fois, madame, vous vous méprenez, et je n'ai malheureusement pas le pouvoir d'empêcher le malheur qui me désespère autant que vous !

— Je ne suis plus dupe de vos protestations... Faut-il vous le redire une fois de plus ?... Lors de ma visite à Chauny, j'avais déjà remarqué vos singulières réticences, mais je ne pouvais entrevoir leur véritable signification... Aujourd'hui, je la comprends, ou tout au moins je la devine !... La situation s'est éclaircie : vous avez parlé, cette nuit, Gertrude !... Vous avez fait des révélations dont la justice sera avertie, et nous verrons si vous réussirez à la tromper encore !

— Madame la comtesse, vos paroles me terrifient... Qui donc m'aurait entendue ?...

— Quelqu'un dont la bonne foi est insoupçonnable.

— On m'a donc épiée, espionnée ?...

— Quelles craintes en pourriez-vous concevoir, si vous n'aviez pas quelque chose à vous reprocher ?

La mère de Timoléon eut le regard d'une bête traquée qui va être prise, malgré ses ruses et sa défense désespérée.

— Eh bien ! madame, s'écria-t-elle dans une sorte de rugissement, puisque vous me soupçonnez, puisqu'on a écouté à ma porte des mots incohérents arrachés par la détresse où je me trouve, et dont je me souviens plus, je ne veux pas rester chez vous une minute de plus !... Ah ! plût à Dieu, que je n'y fusse jamais entrée !... Du reste, il semblait que j'avais le pressentiment des douleurs qui m'y attendaient... Aussi, je m'en vais tout de suite, et je vous débarrasse à jamais de ma présence !

La vieille femme fit un pas vers la porte. Mais la comtesse l'avait devancée et lui barra le passage.

Le bras tendu, le geste impératif, elle déclara :

— Vous resterez !... Je ne vous laisserai pas sortir d'ici sans que vous m'ayez révélé ce que je veux savoir !

— Non, madame ! Vous ne m'arracherez pas un mot, car je n'ai rien à vous dire !

— Eh bien ! vous serez plus franche devant le juge d'instruction !

— Quand j'ai comparu devant lui, j'ai répondu docilement à toutes ses questions ; je ferai de même, mais je ne peux pas dire ce que je ne sais pas !

— Ainsi, vous ne voulez pas que votre maître soit vengé ?

— Malheureusement, cela ne dépend pas de moi !

— Vous ne voulez pas que l'innocence de mon fils soit proclamée ?... Vous voulez qu'il reste sous le coup des outrages infâmes dont il a été abreuvé au cours de cet atroce procès !... Vous voulez que sa tête tombe !...

(A suivre)